



LA COMMISSION INDEPENDANTE D'APPUI AUX ENQUETES RELATIVES AUX ASSASSINATS DE JOURNALISTES (CIAPEAJ) ET LES ASSOCIATIONS JOURNALISTIQUES D'HAITI (AJH, ANMH, SOS JOURNALISTES) DOIVENT REDEFINIR QUI EST UN JOURNALISTE DU FAIT QUE CE METIER EVOLUE ENORMEMENT AU 21EME SIECLE.

PLAIDOYER POUR UNE REDINAMISATION DU METIER DE JOURNALISTE ET POUR LA PROTECTION DU PLUS GRAND NOMBRE.

Avant 1974, il était très facile de reconnaître qui est un journaliste. C'était une toute petite catégorie de gens, ou d'élite qui par leur définition mesquine détenait le pouvoir de l'opinion publique. Avec ce pouvoir elle pouvait faire tomber un président, ou un gouvernement jugé trop puissant. En écrivant tout simplement des articles négatifs vis à vis du gouvernement en place qui en un clin d'oeil, pourrait voir se destabiliser tout son système à cause de ce pouvoir audio-visuel que détenait cette élite. A nos jours, Il semble qu'en Haïti, cette idée désuète est encore pratiquée, vu la définition primitive du journaliste encore incarnée dans le psyché de ceux qui détiennent le monopole de l'information.

Aujourd'hui le nom de journaliste n'est plus attribué à un petit groupe ou un élite. Un journaliste est une personne dont les activités professionnelles sont le journalisme et tout ce qui l'englobe. Ces activités peuvent être pratiquées sous différentes formes selon la fonction qu'occupe le journaliste.

Un journaliste est défini comme un patron de média, un éditeur, rédacteur, ou toute autre personne liée à un emploi, à un journal, magazine, ou autre publication périodique ou (Blogs). Pour des raisons de liberté jusqu'à présent, aucun diplôme n'est exigé d'un journaliste. Par principe le journaliste doit avoir une conscience propre de ses responsabilités politiques et sociales envers la société. Les critères de déontologie requiert que la personne soit en mesure de penser logiquement, être analytique, possède le bon sens, être doté de créativité et en plus de relations humaines. La déontologie constitue un ensemble de règles qui reposent sur des textes approuvés par les représentants de la profession. Ces règles s'appliquent à la mission du journaliste. Le devoir d'informer, le respect du lecteur, l'intérêt public, le droit de savoir définissent la légitimité, la crédibilité, l'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et économiques, le respect de la vie privée, la protection des sources, etc.

Projet Prioritaire Haïtien
Boîte Postale 882546
Port Saint Lucie, FL 34988-2546
info@hpp4haiti.com
312-735-6071

©2007 Projet Prioritaire Haïtien. Tous Droits Réservés



La liste aujourd'hui de qui peut être considéré comme un journaliste est trop longue pour être énumérée ici dans son ensemble ; mais pour vous donner une idée, nous allons vous donner une liste peu exhaustive.

- Rédacteur, celui qui rédige les articles de presse
- Chroniqueur, celui qui écrit des articles spécialisés dans un domaine particulier art, musique, sport, économie, dramatique, environnement etc.
- Billetiste, celui qui met en avant son opinion ou celui de son patron
- Reporter, celui qui rapporte les faits avec pour objectif d'informer le public.

Sont aussi journalistes, ceux qui travaillent au sein de la rédaction d'un média audiovisuel et écrit: secrétaires de rédaction, éditeurs, maquetistes, dessinateurs, directeurs artistiques, documentalistes, correcteurs, webmasters, réviseurs, présentateurs, preneur de son, preneurs d'images, chefs d'édition, iconographes, photographes, rédacteurs en chef.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il serait préférable de centrer la polémique sur les règles déontologiques qu'exigent la profession de journaliste. En fait, les cartes de presse sont délivrées en fonction du respect par le journaliste de la charte de déontologie qui est un ensemble de normes, qui dans certaines circonstances, se voient obligatoires. Ces règles s'appliquent à la mission du journaliste :le devoir d'informer, le respect du lecteur, l'intérêt public, le droit de savoir.. et définissent la légitimité et la crédibilité du journaliste à l'égard du respect de la vie privée, de la protection des sources, etc..

Ces règles sont donc basées sur des principes vitaux :

- La connaissance du métier
- La transparence
- L'impartialité
- La qualité
- L'innovation
- La diffusion de l'information
- Le partage des connaissances,
- La productivité
- Le suivi

Projet Prioritaire Haïtien
Boîte Postale 882546
Port Saint Lucie, FL 34988-2546
info@hpp4haiti.com
312-735-6071

©2007 Projet Prioritaire Haïtien. Tous Droits Réservés



Le travail du journaliste consiste principalement à recueillir des informations sur un évènement d'actualité, en consultation avec les dépêches ou agences de presse en interrogeant des témoins, particuliers ou experts en s'appuyant sur différentes sources. Ce travail consiste en plus à écrire des articles, à publier des reportages(audio, vidéo, internet, magazine, journal radio, télévision ou toutes autres médias de masse).

Un journaliste doit dire la vérité en obtenant les faits, ne doit pas publier des informations basées sur des rumeurs. Il a pour objectif d'inspirer le débat public, il doit demeurer impartial au risque de se faire passer pour un activiste.

La neutralité n'est pas un principe de base du journalisme. L'engagement de faits, de l'examen public, et à l'indépendance de factions doivent cependant être respectés.

Un journaliste doit avoir de la loyauté envers son public, ce qui devait être même au-dessus de son employeur...

Il demeure vital pour la survie et l'évolution de la profession de journaliste en Haïti, que tous les membres de la presse soient respectés au même titre et qu'ils reçoivent tous la protection qu'ils méritent.

Espérant que cette lecture édifiera les formateurs d'opinions publiques en vue d'apporter une couverture plus globale pour les journalistes de mon pays qui font un travail gigantesque et risqué dans des conditions difficiles et précaires. Joyeuse Journée Internationale de la Liberté de la Presse.

Projet Prioritaire Haïtien
Boîte Postale 882546
Port Saint Lucie, FL 34988-2546
info@hpp4haiti.com
312-735-6071

©2007 Projet Prioritaire Haïtien. Tous Droits Réservés